



EDF EN France

# AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

En application des articles L. 121-15-1 et suivants du Code de l'environnement, la société EDF EN France, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 500 000 euros immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 434 689 915 01378, ayant son siège social à Cœur Défense, Tour B – 100, esplanade du Général de Gaulle – 92932 Paris La Défense Cedex, organise à son initiative une

## **concertation préalable relative au projet de parc éolien dit de la Plaine de Champagne situé sur les communes de Connantray-Vaufrey, Euvy, Mailly-le-Camp, Montépreux et Semoine, départements de l'Aube (10) et de la Marne (51)**

Le projet éolien de la Plaine de Champagne est un projet porté par EDF Renouvelables (filiale d'EDF pour les énergies renouvelables) en concertation avec les élus des communes de Connantray-Vaufrey, Euvy, Mailly-le-Camp, Montépreux et Semoine depuis 2015. En amont du dépôt de la demande d'autorisation environnementale prévu en 2019, le porteur de projet met en place une procédure de concertation préalable volontaire ouverte à tous, dans la continuité de la démarche de dialogue menée jusqu'à présent avec les représentants du territoire par le biais d'un comité de liaison.

La concertation préalable aura lieu pendant une durée de 51 jours, du samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 au dimanche 20 janvier 2019 inclus, selon les modalités suivantes :

- Organisation d'une grande journée d'information et de concertation ouverte à tous :
  - Le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018, de 10h à 17h, en salle municipale de Connantray-Vaufrey (51230), 1, rue de l'Église
- Organisation de permanences d'information et de concertation dans chaque mairie, ouvertes à tous :
  - Le jeudi 6 décembre 2018, de 12h à 18h, en mairie de Euvy (51230)
  - Le vendredi 7 décembre 2018, de 10h à 17h, en mairie de Semoine (10700)
  - Le lundi 17 décembre 2018, de 12h à 18h, en mairie de Montépreux (51320)
  - Le mercredi 9 janvier 2019, de 12h à 18h, en mairie de Connantray-Vaufrey (51230)
  - Le jeudi 10 janvier 2019, de 10h à 17h, en mairie de Mailly-le-Camp (10230)
- Mise en place d'un site Internet dédié au projet, permettant de comprendre le projet, suivre la concertation et adresser ses observations [www.parc-eolien-plaine-de-champagne.fr](http://www.parc-eolien-plaine-de-champagne.fr)
- Mise en place d'une boîte mail pour permettre au public d'adresser ses observations à l'équipe projet : [parc-eolien-plaine-de-champagne@edf-en.com](mailto:parc-eolien-plaine-de-champagne@edf-en.com), en sus d'une adresse postale : EDF EN France – Développement Nord - Cœur Défense, Tour B – 100, esplanade du Général de Gaulle – 92932 Paris La Défense Cedex
- Mise en place de boîtes aux questions dans les mairies
- Si les modalités de participation du public étaient amenées à évoluer, le public en serait informé via le site Internet du projet : [www.parc-eolien-plaine-de-champagne.fr](http://www.parc-eolien-plaine-de-champagne.fr)

Le public peut consulter le document décrivant les objectifs et caractéristiques principales du projet ainsi que les modalités de la concertation préalable envisagées dans les mairies de Connantray-Vaufrey, Euvy, Mailly-le-Camp, Montépreux et Semoine. Ces communes appartiennent en effet au périmètre de concertation préalable du projet.

Le document de présentation du projet est également mis à disposition sur le site Internet du projet : [www.parc-eolien-plaine-de-champagne.fr](http://www.parc-eolien-plaine-de-champagne.fr)

Un bilan de cette concertation sera rendu public et la société EDF EN France indiquera les mesures qu'elle juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'elle tire de la concertation.